

1

(N° 179.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1843.

BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA GUERRE POUR 1845 ⁽¹⁾.

Amendements présentés par M. DUMORTIER.

Je propose que l'on vote, à titre de crédit provisoire, une somme de *vingt-huit millions de francs*, en attendant qu'à la rentrée de ses travaux, la Chambre vote la loi d'organisation de l'armée.

Pour le cas où il ne serait pas voté sur le chiffre global, je propose que la réduction demandée par la section centrale soit limitée au chiffre de 500.000 fr. pour le chiffre en discussion.

⁽¹⁾ Budgets généraux, n° 2.

Rapport, n° 160.